

Bpifrance, via son fonds Patient Autonome, et Harmonie Mutuelle s'associent pour faciliter la vie des patients

Paris, le 4 avril 2019 – Nicolas Dufourcq, Directeur général Bpifrance et Catherine Touvrey, Directrice générale Harmonie Mutuelle ont signé aujourd'hui un partenariat visant à identifier, développer et co-financer les start-ups les plus prometteuses dans le monde de la santé connectée, dans l'objectif de faciliter la vie des patients et diminuer le reste à charge.

Lancé fin 2017 par Bpifrance, le fonds Patient Autonome est doté de 50 millions d'euros et investit en phase d'amorçage dans des start-ups de la santé connectée développant des innovations. Les investissements du fonds Patient Autonome ont pour objectif de renforcer le déploiement de solutions innovantes visant à accroître l'autonomie du patient, d'améliorer la qualité de sa prise en charge et son parcours de soin, notamment des maladies chroniques, et d'optimiser les coûts de santé, grâce à la santé numérique. Pour le groupe VYV et pour Harmonie Mutuelle, l'innovation technologique en santé est un levier essentiel pour proposer à ses adhérents de nouveaux services.

L'objectif des deux partenaires est d'associer leurs expertises pour identifier, impulser, développer et rendre pérennes des solutions qui permettront de modifier en profondeur la vie des patients, par le financement et l'accompagnement de la croissance des jeunes pousses qui les développent. Les partenaires, qui pourront co-investir dans des start-up ainsi identifiées, apporteront également une attention particulière aux projets permettant de diminuer le reste à charge des patients.

Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance déclare : *« Ce partenariat avec Harmonie Mutuelle, qui bénéficie d'une connaissance profonde des besoins des patients, marque la volonté de Bpifrance de poursuivre, via le fonds Patient Autonome, sa dynamique d'accompagnement des start-ups de la santé connectée. La complémentarité de nos actions permettra de maximiser les opportunités de co-investissements tout en sélectionnant les meilleurs innovations médicales, représentatives de l'excellence française sur les marchés mondiaux ».*

Catherine Touvrey, Directrice générale de Harmonie Mutuelle : *« En tant que première mutuelle santé de France, au sein du premier groupe de protection sociale, VYV, il est aujourd'hui primordial de faciliter le parcours de soins de nos adhérents. Grâce à ce partenariat exclusif avec Bpifrance, nous pourrions ainsi tester et choisir ensemble les solutions de demain, en lien avec tous les métiers du Groupe VYV. Investir dans de jeunes pousses est une évidence pour notre mutuelle qui accompagne quotidiennement les créateurs d'entreprise dont elle assure la protection sociale et la prévoyance afin qu'ils se projettent pleinement et sereinement dans leur activité essentielle au développement industriel de la France. »*

Contacts presse :

Bpifrance
Laure Schlagdenhauffen
Tél. : 01 41 79 85 38 – 06 79 45 72 99
laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Harmonie Mutuelle
Havas - Myriam Urvoaz
Tél. : 06 10 62 83 59
harmoniemutuelle@havas.com

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- Près de **1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- Près de **60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé** bruts de réassurance
- Près de **1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes** au sein du Groupe